

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application :

- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 mars 2007,
- des directives du département du territoire des 12 mars et 2 mai 2007,
- de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

je convoque

LE CONSEIL MUNICIPAL

pour le

lundi 4 juin 2007 à 19h00
dans la salle des combles de la mairie

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 avril 2007 validant les élections des Conseils municipaux du 25 mars 2007, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 27 avril 2007
3. Prestation de serment des conseillers municipaux - appel par ordre alphabétique - entre les mains du doyen d'âge
4. Election du bureau du conseil municipal :
 - président du conseil municipal
 - vice-président du conseil municipal
 - secrétaire du conseil municipal
5. Entrée en fonction du conseil municipal
6. Prestation de serment du doyen d'âge entre les mains du président du conseil municipal
7. Répartition des fonctions et délégation des compétences entre le maire et les adjoints, selon art. 44, chiffres 1 à 4, de la loi sur l'administration des communes
8. Désignation des diverses commissions
9. Désignation des membres des diverses commissions
10. Nomination de leurs président et vice-président (en dérogation à l'art. 57, al. 3 du règlement du conseil municipal, mais en accord avec les représentants des trois groupements politiques)
11. Divers et propositions individuelles
12. Dates des prochaines séances

Catherine KUFFER
Maire